



Département de la
DORDOGNE

Arrondissement de
NONTRON

Extrait du registre des délibérations
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
PÉRIGORD LIMOUSIN
Séance du 10 octobre 2019

2019-4-9

Lieu de réunion du Conseil :

Thiviers

Date de la convocation et
envoi de la note de
synthèse :

01 octobre 2019

Nombre de membres :

En exercice : 38

Présents : 34

Pouvoirs : 2

Président : Bernard VAURIAC**Etaient présent(e)s**

Mesdames : Thérèse CHASSAIN, Lucienne LAUMOND, Michèle FAURE, Béatrice HAGEMAN, Bernadette LAGARDE, Dominique MARCETEAU, Nicola ROBERTS, Annick MAURUSSANE, Isabelle HYVOZ, Céline DEQUANT, Irène BROUILLAUD (suppléante de Gilbert CHABAUD)

Messieurs : Jean-Louis FAYE, Francis MARCHEIX, Paul MEYNIER, Claude CAMELIAS, Francis SEDAN, Bernard VAURIAC, Didier GARNAUDIE, Pascal MAZEAUD, Philippe LACHAUD, René (Paul) CHEVAL, Jean-Claude JUGE, Philippe BANCHIERI, Patrick FLEURAT LESSARD, Jean-Patrick CHAUSSADAS, Philippe FRANCOIS, Michel REBIERE, Alain GARNAUD, Marc PASCUAL, Claude BOST, Michel AUGÉIX, Benoit MOUTON, Raphaël CHIPEAUX, Pierre-Yves COUTURIER,

Absents et excusés : Jean-Marc BUISSON, Christiane DESPAGES, Céline BAUDESSON (a donné pouvoir à Céline DEQUANT), Nathalie GRANERI a donné pouvoir à Patrick FLEURAT- LESSARD), Gilbert CHABAUD (absent mais représenté par Irène BROUILLAUD, suppléante),

M. Michel REBIERE est désigné secrétaire de séance

Modification du tableau des emplois : promotion interne

Deux agents de la communauté de communes sont inscrits sur les listes d'aptitude du 1^{er} juillet 2019 relative à la promotion interne :

- Un sur le grade de technicien principal 2^{ème} classe (emploi vacant au tableau des emplois, il sera nommé au 1^{er} septembre 2019)
- Un sur le grade d'agent de maîtrise (pas de poste sur le tableau des emplois)

Afin de procéder à la nomination de ce dernier, il est nécessaire de modifier le tableau des emplois à compter du 1^{er} novembre. (tableau joint en annexe)

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité, à compter du 1^{er} novembre 2019, DECIDE :

- **De fermer le poste d'agent de maîtrise principal à raison de 35 heures**
- **de fermer le poste d'adjoint technique principal 1^{ère} classe à raison de 35 heures**
- **d'ouvrir un poste d'agent de maîtrise à raison de 35 heures**

Le Président certifie exécutoire le présent acte compte tenu de sa publication et de sa transmission en Sous-Préfecture

Le Président,
Bernard VAURIAC



Fait à Thiviers, le 14 octobre 2019
Le Président,

Bernard VAURIAC

